

À LA DREAL AUVERGNE RHÔNE-ALPES, DES INSPECTIONS EN HAUSSE CES DERNIÈRES ANNÉES

Du scandale des PFAS aux plans de sobriété hydriques sur lesquels la Dreal veut mobiliser toutes les installations classées, en passant par des actions « coups de poing » ou des contrôles inopinés sur les plans d'opération interne. Explications de Gaëtan Josse, chef de service délégué à la prévention des risques industriels.

"Il existe une tradition industrielle ancienne en Auvergne Rhône-Alpes", explique Gaëtan Josse, lors d'un entretien en mai 2023. Le chef de service délégué de la Dreal, en charge de la prévention des risques industriels, climat, air, énergie, y dénombre de l'ordre de 5.000 sites sous autorisation et enregistrement, dont 181 sites Seveso, ainsi que 600 sites soumis à la directive aux émissions industrielles. *"La région est grande et le portefeuille est varié",* poursuit-il, évoquant la métallurgie dans la vallée de l'Arve, le caoutchouc à Clermont-Ferrand, les composants électroniques aux alentours de Grenoble ou la chimie au sud de Lyon – mais aussi *"l'élan vers la décarbonation"* en particulier avec l'hydrogène.

Dans ce contexte, les 200 inspecteurs de la région ont réalisé 2 675 contrôles en 2022. *"Une grosse volumétrie, en hausse ces dernières années",* souligne Gaëtan Josse. Une augmentation impulsée par les orientations stratégiques pluriannuelles de l'inspection des installations classées (Ospiic) 2019-2022, fixant un objectif d'augmentation de 50 % des contrôles. Pour y répondre, la Dreal Aura devra toutefois encore augmenter ses inspections, reconnaît le chef de service – dans l'esprit des nouvelles Ospiic 2023-2027, qui demandent de poursuivre l'effort. En parallèle, la Dreal doit aussi gérer le scandale de la pollution aux PFAS, qui a défrayé la chronique en 2022. Actions auprès des industriels, surveillance des sols, de l'eau et de l'air et recommandations... *"Le sujet mobilise beaucoup, parfois plus que les actions de l'instruction relative aux actions nationales 2023 de l'inspection des installations classées",* reconnaît le chef de service.

► Lire aussi :

- [PFAS : il y a urgence à limiter fortement leur utilisation dans l'industrie](#)
- [PFAS, le polluant qu'il n'est plus possible de regarder de haut](#)

Sobriété hydrique

Parmi les actions prioritaires inscrites dans cette instruction, la Dreal s'est en particulier emparée du problème de la sécheresse. En 2023, elle a proposé la mise en place de [plans de sobriété hydrique \(PSH\)](#), comprenant trois volets : d'abord, l'industriel doit réaliser un diagnostic de ses consommations d'eau ainsi que de l'ensemble des rejets associés, puis il doit se positionner par rapport aux meilleures techniques disponibles et enfin, il doit indiquer les mesures de réduction des prélèvements et de diminution des rejets qui ont été ou seront mises en place, à la fois en fonctionnement courant et en cas de mesures de restrictions.

Lancée en 2022 dans le Puy-de-Dôme pour les gros industriels, la Dreal a fait le choix d'élargir cette année la démarche, en envoyant un questionnaire à l'ensemble des installations classées du territoire. *"Nous avons souhaité toucher le diffus, explique le chef de service. Nous avons eu plus de 2.000 réponses au questionnaire, dont environ tiers qui souhaitait développer un PSH"*, se félicite Gaëtan Josse. En parallèle et dans le cadre du plan eau annoncé en mars par Emmanuel Macron, la Dreal accompagne plusieurs des 50 sites industriels nationaux à fort potentiel de réduction.

Coups de poing

"Les [dernières Ospic](#) nous ont aussi permis de changer nos façons d'inspecter" reprend le chef de service. La Dreal réalise dorénavant des actions "coups de poing", mobilisant tous les inspecteurs de la région pendant deux semaines sur une thématique ciblée, avec à la clé plusieurs centaines de contrôles. En ligne de mire en 2022 : la sécurité incendie. *"Les moyens d'extinction étaient généralement conformes et les exploitants avaient bien intégré l'exigence de bonne tenue de l'état de leur stock. Les écarts relevés portaient plutôt sur les capacités de rétention"*, commente le chef de service. En mars 2023, les inspecteurs se sont mobilisés sur les conditions de stockage des produits chimiques. *"Cette fois, nous avons prévenu en amont les fédérations professionnelles"*, explique-t-il, ce qui offrirait selon lui *"un vrai levier de mise en conformité"*.

Autre spécificité régionale récente : les actions inopinées sur les plans d'opération interne (POI) décrivant l'organisation et les moyens pour gérer une situation d'urgence. *"Nous réalisons chaque année sur des Sevesos une dizaine de contrôles mobilisant plusieurs inspecteurs, dans les moments les plus défavorables, quand la hiérarchie est la moins présente, hors jours ouvrés ou la nuit"*, développe Gaëtan Josse. *"Par exemple, sur un dépôt pétrolier, nous avons simulé le déclenchement d'une alarme incendie. Qu'est-ce que vous faites ? Quelle vanne fermer ? Qui appeler ? Les personnes présentes sur le site doivent dérouler le POI. Ces contrôles sont riches d'enseignement"*, conclut le chef de service.

► Lire aussi :

- [Nouvelle stratégie de l'inspection des installations classées : des simplifications de procédures et des sanctions plus musclées](#)
- [2023 : Sécheresse, méthaniseurs et émissions de polluants dans le viseur de l'inspection des installations classées](#)